



4 moteurs pour les ingénieurs européens

Intelligence Artificielle

Notre association IESF Lyon-RA s'est inscrite, depuis de nombreuses années, dans le cadre des actions internationales menées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle contribue à ce titre à la Multilatérale des 4 Moteurs pour l'Europe, formée par les régions du Bade-Wurtemberg, de la Catalogne, de la Lombardie, et d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans le cadre de cette activité, IESF Lyon-RA travaille en étroite collaboration avec les organisations représentatives des ingénieurs pour les 3 autres régions, sur des sujets d'intérêt commun.

Afin de renforcer la visibilité de cette alliance et du travail réalisé, nous avons décidé de programmer au 1^{ier} semestre de cette année 2025 un cycle de conférences commun, animées par successivement par nos 4 organisations, sur le thème de l'Intelligence Artificielle.

Ce cycle de conférences explorera la manière dont l'Europe aborde à la fois les opportunités et les défis posés par l'IA, un enjeu stratégique pour la compétitivité de nos entreprises et de nos professionnels, ainsi que pour l'avenir d'une Europe intégrée et engagée à défendre les valeurs démocratiques et la prospérité de ses citoyens.

Ces conférences sont planifiées respectivement :

- Mardi 18 mars à 18h, pour la conférence animée par IESF Lyon-RA
- Mardi 8 avril à 18h, pour la conférence animée par Enginyers Industrials de Catalunya
- Mardi 6 mai à 18h, pour la conférence animée par Ordine degli Ingegneri di Milano
- Mardi 24 juin à 18h, pour la conférence animée par Ingenieurkammer Baden-Württemberg

Animées en anglais, elles se dérouleront en visioconférence et seront ouvertes aux participants des 4 régions.

La première conférence, organisée par IESF Lyon-RA s'est déroulée le 18 mars dernier, sur le thème :

La voie européenne vers l'IA

Impacts de l' IA-Act sur la souveraineté et la compétitivité

Nos intervenants :

- Virginie MATHIVET, Fondatrice d'Hemelopse, IA Phd, Woman in Tech 2022
- Sophie GUICHERD, Avocate & Docteur en droit du numérique

qui ont entamé l'analyse de l'AI Act il y a deux ans, ont expliqué les impacts de ce texte et les enjeux clés qu'il implique.

Dans un contexte où l'IA se positionne comme un accélérateur majeur de technologie, le défi de l'Europe n'est pas seulement de rester dans la course en gardant le contrôle, mais aussi d'adopter la technologie. Parmi les outils dont dispose la Commission Européenne, l'un des principaux est le pouvoir réglementaire. Depuis plusieurs années, la Commission Européenne légifère (RGPD, Data Act, AI Act, etc.) et, de ce point de vue, a une longueur d'avance par rapport à d'autres pays. Quels sont les impacts de ces réglementations en termes de souveraineté et de compétitivité ?

240 participants issus des 4 régions ont suivi les présentations et participé activement à la séance de questions-réponses.

Une collaboration européenne particulièrement réussie !

Suivez notre communication pour vous inscrire aux conférences suivantes.